

De la comparaison des droites en Amérique : une analyse comparative États-Unis/Canada

Frédéric Boily

Professeur agrégé, science politique

University of Alberta

Communication présentée au 12^{ième} congrès de l'Association française de science politique

« Quelle place pour le comparatisme en histoire des idées politiques et en théorie politique ? »

11 juillet 2013, Paris

Ne pas citer sans la permission de l'auteur

Nous proposons, dans cette communication, de procéder à une analyse comparative de deux ensembles idéologiques nord-américains : la droite canadienne et la droite américaine. L'exercice est complexe, ne serait-ce que parce que cet examen comparatif se présente sur une toile de fond qui est celle de la crainte d'une présence indue ou trop forte quant à l'influence des États-Unis sur son voisin nordique. Nombreux sont en effet ceux croyant que le Canada, notamment au plan idéologique et économique, est trop près du 49^{ième} parallèle, pour reprendre le titre d'un ouvrage qui, paru au début des années 1970, était symptomatique des craintes ressenties par de nombreux intellectuels qui voyaient une vague américaine déferler sur le Canada¹.

Or, la possibilité d'une influence américaine trop importante et surtout en train de changer la nature politique du Canada s'est de nouveau posée avec plus de force depuis le milieu de la première décennie des années 2000. En effet, les victoires successives en 2006, 2008 et 2011, du Parti conservateur dirigé par le premier ministre Stephen Harper, ont remis cette question de l'influence américaine au cœur des débats canadiens, plus précisément en ce qui concerne la mutation du conservatisme canadien en une forme de néoconservatisme à l'américaine. Cependant, pour poser un tel diagnostic, il fallait, au moins implicitement, avoir procédé à une comparaison. Or, celle-ci ne va pas nécessairement de soi et on sent bien davantage des visées idéologiques (on reviendra plus en détail sur cette question) qu'un réel effort de comparaison en vue d'offrir un portrait nuancé de la situation. Voilà qui rappelle que la comparaison est loin d'être toujours neutre idéologiquement².

Cela étant dit, dans quelle mesure est-il possible de procéder à une comparaison des idéologies de droite entre deux pays qui, bien qu'ils partagent une longue frontière, n'en demeurent pas moins si différents quant à d'autres dimensions (historiques, sociales et politiques)? C'est pourquoi, dans un premier temps, il s'agira d'identifier les défis méthodologiques posés par une telle comparaison. Nous verrons qu'il faut tenir compte de plusieurs facteurs – allant du contexte historique à la nature du régime politique – qui modèlent les idéologies et compliquent l'effort de comparaison. Dans un deuxième temps, après avoir établi les limites et les possibilités de la comparaison, nous nous interrogerons sur les influences intellectuelles qui ont façonné, d'un côté et l'autre de la frontière, la droite canadienne et américaine. Pour ce faire, nous nous donnerons une définition de la droite américaine qui deviendra en quelque sorte l'étalon de mesure de l'exercice comparatif avec la droite canadienne.

¹ *Close the 49th Parallel etc. The Americanization of Canada*, edited by Ian Lumsden, Toronto, University of Toronto Press, 1970.

² Sur cette question des comparaisons idéologiques, on consultera Benoît Rigaud et Louis Côté, « Comparer l'État québécois : pertinence et faisabilité », *Politique et sociétés*, vol. 30, no 1, 2011, p. 19-41.

L'objectif sera d'offrir une cartographie de la droite américaine et canadienne dans une perspective comparative : Quels sont les auteurs de prédilection qui ont animé le projet des conservateurs américains et canadiens? Quelles sont les ressemblances et les différences quant à la réception qui en a été faite? Nous verrons notamment que la particularité du cas canadien repose sur une double influence, celle des auteurs anglo-saxons qui ont influencé la droite canadienne-anglaise et les intellectuels de la droite française, comme Joseph de Maistre et Charles Maurras, qui ont marqué celle du Canada français et, par la suite, du Québec. C'est dans ce contexte que la droite canadienne, comme nous allons le voir, présente un visage différent des conservateurs américains.

1. Justifications théoriques de la comparaison

Quelle est la situation de l'analyse comparée en matière d'idéologies ou d'idées politiques? En fait, tout semble indiquer qu'il faille ici se ranger de l'avis de Michael Freedon lorsqu'il affirmait que : « One of the great lacunae in the study of political thinking is the absence of considered approaches, and their attendant methodologies, to a genuine comparative political thought. »³ Certes, on pourra toujours arguer que les ouvrages sur les idéologies politiques possèdent souvent un angle comparatif dans la mesure où elles sont présentées dans un même ouvrage et que les chapitres se répondent l'un l'autre, au moins dans l'esprit du lecteur si ce n'est sous la plume de l'auteur. On pourrait aussi soutenir que la comparaison des totalitarismes est aussi chose bien établie⁴, même si la question en cette matière reste un sujet difficile⁵. La comparaison des idéologies paraît plutôt mal développée et les reproches jadis adressés à l'analyse comparative, par Daniel-Louis Seiler ou encore Bertrand Badie et Guy Hermet, comme une suite d'études de cas juxtaposées les unes à la suite des autres sans souci d'être véritablement comparatif gardent toute leur pertinence⁶. Bref, il reste encore à forger les outils pour que pousse une branche comparative à l'intérieur de l'analyse de la pensée politique et des idéologies, l'analyse comparative en cette matière restant peu développée, si on entend par là une approche systématique de la comparaison impliquant des approches partagées et reconnues.

Du côté canadien, plusieurs politologues affirment cependant qu'il y aurait eu un *comparative turn* qui aurait été récemment pris par la discipline. L'affirmation paraît encore un peu hâtive toutefois, dans la mesure où ce qui est nommé comme étant de la comparaison ne relève pas toujours autant de la comparaison ou encore délaisse certains domaines qui, comme la comparaison interprovinciale⁷. À la suite de Geneviève Tellier, il faut reconnaître que le champ de la comparaison interprovinciale a été, somme toute, peu labourée, par les chercheurs, compte tenu de la place occupée par les provinces dans le système politique canadien⁸. Certes, et Tellier le met aussi en lumière, on compte assez de recherches comparatives dans le domaine des

³ Michael Freedon, « Editorial : The comparative study of political thinking », *Journal of Political Ideologies*, 12(1), February 2007, p. 1.

⁴ Pour un riche exemple, voir Juan Linz, *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin, 2006.

⁵ On consultera sur cette question, Jacques Julliard, « Totalitarisme: Peut-on comparer? Doit-on comparer », *Une si longue nuit. L'apogée des régimes totalitaires en Europe 1935-1953*, sous la direction de Stéphane Courtois, Paris, Éditions du Rocher, 2003.

⁶ Bertrand Badie et Guy Hermet, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2001.

⁷ Frédéric Boily, « Plaidoyer pour l'analyse comparée : le Québec et la comparaison », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, no. 3, printemps 2007, p. 127-139.

⁸ Geneviève Tellier, « L'étude comparée des politiques publiques provinciales : un laboratoire à explorer », *Politique et sociétés*, vol 30, no 1, 2011, p. 96.

politiques publiques⁹. Chose certaine, c'est laisser là tout un pan de la connaissance qui pourrait permettre de mieux comprendre les dynamiques politiques qui agitent la fédération canadienne et surtout de sortir de la tendance à mettre l'accent sur les spécificités provinciales ou nationale (dans le cas du Québec) qui, bien que réelles, sont souvent mise de l'avant au détriment des similitudes existant entre les provinces¹⁰. Quant aux travaux de comparaison, il en existe un certain nombre dont l'ouvrage d'Edward Grabb et de James Curtis¹¹.

Pourtant, comment peut-on comparer deux pays qui, bien qu'ils partagent une longue frontière et entretiennent une relation économique extrêmement étroite, n'en sont pas moins si dissemblables par la puissance qu'ils projettent sur l'ensemble du monde? De plus, si le Canada apparaît semblable culturellement, son système institutionnel lui confère une distinction qui ne peut être mise de côté lorsque vient le temps de procéder à des comparaisons. Ce sont en effet deux pays qui n'ont pas le même système politique, l'un étant organisé autour du parlementarisme britannique alors que l'autre est un régime présidentiel. Au plan des partis politiques, il faut aussi noter les différences entre le Canada et les États-Unis, notamment une discipline idéologique faible. Les partis politiques américains « ne sont pas ce que les politicologues américains appellent des partis responsables, c'est-à-dire des organisations centralisées, avec des dirigeants forts, qui élisent des candidats qui doivent une fois élus, suivre la ligne du parti et adopter des lois visant à concrétiser un programme officiel. »¹² Comme le faisait remarquer Seymour Martin Lipset, la discipline de parti est plus forte au Canada qu'aux États-Unis : « In Canada, political parties are much stronger than in the United States, since a parliamentary system requires discipline – party voting by elected members, who are denied renomination if they deviate. »¹³ Au contraire, aux États-Unis, le système de division des pouvoirs en place laisse beaucoup plus de latitude aux membres du Congrès américain d'appuyer leur parti ou non alors qu'au Canada l'appui de tous les députés au parti est nécessaire, dans le cas des votes de confiance, pour garder le contrôle de la Chambre des communes. C'est pourquoi l'analyse emprunte d'ailleurs souvent les chemins de la comparaison avec les démocraties de type britannique, par exemple en matière de fédéralisme¹⁴.

En outre, les deux pays diffèrent grandement quant à leur structure économique qui elle-même découle de facteurs démographiques et géographiques, soit une population peu nombreuse répartie sur une vaste zone géographique de surcroît pas toujours hospitalière. Lipset y voyait là une raison, parmi d'autres, expliquant le recours plus « naturelle » à l'implication de l'État : « Its geographical immensity and relatively weak population base have contributed to an emphasis on direct government involvement in the economy to provide various services for which sufficient private capital or a profitable market have not been available. »¹⁵

⁹ *Ibid.*, p. 102.

¹⁰ Pour un exemple, Joel Belliveau et Frédéric Boily, « Deux révolutions tranquilles? Analyse comparée des transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1970) », *Recherches sociographiques*, XLVI, 1, 2005, p. 11-34.

¹¹ Edward Grabb et James Curtis, *Regions Apart : The Four societies of Canada and the United States*, Oxford University Press, 2005.

¹² Pauline-Marie Vaillancourt et Nicole Desbiens, « Les partis politiques », *Le système politique américain. Mécanismes et décisions*, deuxième édition, sous la direction d'Edmond Orban et Michel Fortmann, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal 1994, p. 169.

¹³ Seymour Martin Lipset, *Continental Divide. The Values and Institutions of the United States and Canada*, Routledge, 1990, p. 33.

¹⁴ Pour un exemple, voir *Federalism in Canada and Australia: The Early Years*, edited by Bruce W. Hodgins, Don Wright et W. H. Heick, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1978.

¹⁵ Seymour Martin Lipset, *Continental Divide*, *op. cit.*, p. 17-18.

Après avoir dit tout cela, on pourrait alors arriver à la conclusion que la comparaison entre les deux voisins est une « fausse bonne idée », si on peut le dire ainsi, parce qu'au-delà de la proximité géographique, les deux ensembles politiques seraient par trop dissemblables, encore que, vus de l'extérieur (de yeux européens notamment), les deux pays apparaissent si semblables que la comparaison apparaît peu utile. À cela, les auteurs d'un collectif répondaient qu'au contraire la comparaison gardait toute sa pertinence :

« Although nine out of ten Canadians live within 160 kilometres of the border, and although US media coverage saturates Canadian markets, we know that there are still numerous significant national differences, and in addition there are also important regional, state, and provincial variations internally. Whether such differences are growing or diminishing at national and sub-national levels is the subject of a great deal of debate within Canada; Canadians for obvious reasons are far more prone to worry about such matters than Americans. »¹⁶

Il faut cependant reconnaître, comme le précisent les deux auteurs, que cette question préoccupe bien davantage les Canadiens que les Américains pour qui le voisin du nord ne fait guère partie des préoccupations, hormis récemment avec la question du pipeline Keystone XL qui a vu monter une opposition commune de la part des écologistes américains et canadiens¹⁷. Ce qui survient au Canada attire généralement peu l'attention des États-Unis, les élections fédérales étant parfois même à peine mentionnées dans la presse américaine¹⁸.

Nous présumons, comme l'avancait Seymour Martin Lipset, que la comparaison entre les deux pays est fructueuse pour comprendre les configurations politiques qui se sont développées à travers le temps et qui continuent de marquer les deux voisins : « Just as I have drawn on the works of some whose theoretical premises I reject, I trust that the extensive documentation of what Canada and the United States are like will be helpful to all those interested in understanding what the United States and/or Canada are all about. »¹⁹ Ainsi, aux yeux de Lipset, la comparaison se révélait tout simplement nécessaire non seulement pour les Canadiens désireux de mieux comprendre leur « distinction » par rapport aux États-Unis mais aussi aux observateurs américains qui voulaient avoir une meilleure compréhension de leur propre évolution politique.

Cela étant dit, encore faut-il organiser la comparaison. Plusieurs ont remarqué que celle-ci repose souvent sur ce qu'on peut appeler des familiarités d'évidence (« casual familiarity »²⁰) plutôt que sur des évidences construites permettant une comparaison qui peut sortir des ornières de la crainte d'une américanisation du Canada (sans exclure *a priori* qu'une telle chose soit effectivement possible ou en cours). Dans ce contexte, comment comparer des ensembles idéologiques ?

En ce qui a trait à des États, la comparaison peut se faire selon des catégories préétablies, par exemple en matière de politique sociales, d'institutions politiques ou des pouvoirs respectifs du

¹⁶ David M. Thomas et Barbara Boyle Torrey, « Introduction », *Canada and the United States. Differences that count*, edited by David M. Thomas et Barbara Boyle Torrey, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p. 9.

¹⁷ Voir Frédéric Boily, *La droite en Alberta, D'Ernest Manning à Stephen Harper*, Québec, PUL, 2013, chapitre cinq.

¹⁸ David M. Thomas et Barbara Boyle Torrey, « Introduction », *op. cit.*, p. 11, note 8.

¹⁹ Seymour Martin Lipset, *Continental Divide*, *op. cit.*, p. xvii-xviii.

²⁰ David M. Thomas et Barbara Boyle Torrey, *op. cit.*, p. 9.

premier ministre et du président, etc.²¹ En ce qui a trait à l'idéologie et à la comparaison les choses sont un peu plus complexes. D'abord, l'idéologie dépend d'un champ lexical national qui lui donne une signification particulière. L'exemple classique en la matière est le terme *liberal* qui, aux États-Unis, fait référence à la gauche démocrate alors que le même terme, notamment en Europe fait plutôt référence à la droite libérale, voire à l'ultralibéralisme. Au Canada, on pourrait dire que nous nous situons dans une situation intermédiaire, le terme libéral pouvant être associé à la gauche ou à la droite selon les époques une signification politique associée au centre.

À cet égard, Michael Freeden, dans le même texte cité précédemment, suggère qu'il existe deux grandes façons d'approcher le problème en matière de comparaison des idéologies. Une première qui, dans la foulée du marxisme ou du néomarxisme, voit l'idéologie comme un système d'oppression. Ainsi compris, l'analyse comparative mettra l'accent sur le degré d'oppression de l'idéologie dans un système donné ou elle mettra à jour les manœuvres de dissimulation de l'élite (*dissimulative techniques*) et qui permettent au système de se perpétuer. L'autre approche utilisera plutôt la méthode la cartographie : « If we adopt the metaphor of an ideology as a map, as [Clifford] Geertz has done, we will have to establish the map's accuracy in relation to other maps of the same ideological territory. »²² Dans cet esprit, nous tenterons dans un premier temps d'établir une cartographie de la droite américaine en identifiant des idéaux types de droite, lesquels serviront, dans un second temps, pour examiner, comparativement, la droite canadienne. Plus précisément, nous identifierons trois droites à l'intérieur de la grande famille de la droite américaine, ce qui nous permettra par la suite de comparer les deux ensembles idéologiques.

2. Définition de la droite américaine : entre droite traditionnelle et néoconservatisme

Dans la dernière décennie, la question de l'évolution du conservatisme américain s'est posée par rapport à celle de l'émergence du courant néoconservateur, tout particulièrement de son influence sur l'évolution de la politique étrangère américaine. Dans le contexte de l'après-11 septembre 2001 et des expéditions militaires américaines en Afghanistan et en Irak, la question a été de savoir à quel point les décisions américaines étaient dictées par une idéologie particulière, celle de « faucons » néoconservateurs qui auraient infléchi la politique étrangère dans une direction expansionniste. En ce sens, la réflexion sur le conservatisme a été toute accaparée, du moins jusqu'à l'arrivée de Barack Obama en 2008, par cette question de la « nouveauté » des néoconservateurs et de l'influence sur la politique étrangère américaine. Et, pour les observateurs canadiens, l'interrogation a été quant à un possible effet de contamination, le terme n'est pas trop fort, sur la politique canadienne de la part des Républicains américains. Cela dit, pour voir en quoi le néoconservatisme est une nouveauté, il se révèle nécessaire de revenir au conservatisme dont il est issu et, surtout de distinguer deux variantes (réactionnaire et néo-libérale), pour ensuite les distinguer du néoconservatisme. Voilà qui nous ramène au contexte d'émergence de la droite américaine à partir du XXe siècle.

²¹ C'est sur ce principe qu'est organisé l'ouvrage cité précédemment *Canada and the United States. Differences that count.*

²² *Ibid.*, p. 3.

La droite conservatrice traditionnelle

D'abord, l'identification de la droite reste un exercice difficile. Certains ont d'ailleurs pu dire, comme l'a fait Richard Hofstadter que les États-Unis n'avaient pas d'idéologies mais qu'ils incarnaient une idéologie (« it has been our fate as a nation not to have ideologies but to be one »²³). Ainsi compris, ce n'est pas dire qu'il n'y a pas de droite ou de gauche mais que les frontières qui les distinguent ne sont pas nécessairement bien établies, notamment entre un parti politique qui se serait emparé de la droite et l'autre de la gauche.

Historiquement, les idées dites de gauche auraient dominé la majeure partie du XXe siècle. En effet, l'instauration du New Deal venait concrétiser une évolution vers la gauche et l'interventionnisme d'État qui apparaissait comme étant la solution aux maux frappant la société américaine de l'époque, F. D. Roosevelt et le président Johnson ayant mis en place les éléments d'un État-providence à l'américaine. C'est ainsi que dans les années 1940-1950, expliquent Charles-Philippe David et Julien Toureille, le conservatisme semblait archaïque et marginal, voire destiné à disparaître ou une survivance du siècle précédent²⁴. Il faut préciser que le conservatisme existait avant et qu'un courant conservateur était aussi présent au début du XXe siècle. Ces conservateurs, qui défendaient la société traditionnelle, « appelaient [...] à résister aux principales tendances de la société occidentale moderne telles que la capitalisme industriel, la démocratie politique et la culture individualiste, jugées par eux contraires à la préservation d'un ordre social communal, aristocratique et agrarien. »²⁵ On se retrouve ici sur le terrain classique du conservatisme d'inspiration contre-révolutionnaire qui fait l'éloge de la société agraire et de sa stabilité intrinsèque.

Or, au moment même du New Deal, le « revival » conservateur s'amorçait : « Or le virage à droite des États-Unis est le résultat d'un mouvement conservateur qui s'organise assez paradoxalement à l'époque même où le libéralisme connaît son apogée. Tenu pour négligeable, le conservatisme connaît en fait dans les années 1950 une période maturation et de fécondité intellectuelle remarquable. »²⁶ Ce sont notamment des auteurs européens qui avaient quitté le vieux continent pour échapper au nazisme qui sont venus grossir les rangs de cette réaction qui prend forme dans un contexte de guerre froide et de menace soviétique²⁷.

Cette fécondité intellectuelle apparaîtra, dans un premier temps, donner naissance à un faux départ électoral avec la candidature de Barry Goldwater à l'élection présidentielle de 1964, mais elle finira par porter fruits, en 1980, avec l'arrivée de Ronald Reagan qui est parvenu à fédérer les divers courants de droite au sein du Parti républicain. En effet, depuis les années 1950, le mouvement « rassemble des sensibilités conservatrices diverses », ce qui rend difficile toute définition univoque du phénomène. C'est que les frontières idéologiques passent aussi à l'intérieur des partis : « Il serait contraire à la vérité historique de prétendre que les premiers

²³ Cité par Seymour Martin Lipset, *op. cit.*, p. 19.

²⁴ Charles-Philippe David et Julien Toureille, « Comprendre le conservatisme pour mieux comprendre les États-Unis », *Le conservatisme américain. Un mouvement qui a transformé les États-Unis*, sous la direction de Charles-Philippe David et Julien Toureille, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 3.

²⁵ Bernard Sionneau, *La construction du conservatisme moderne aux États-Unis*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 20.

²⁶ Charles-Philippe David et Julien Toureille, « Comprendre le conservatisme pour mieux comprendre les États-Unis », *op. cit.*, p. 3.

²⁷ Donald T. Critchlow, *The Conservative Ascendancy. How the GOP Right made Political History*, Cambridge, Harvard University Press, 2007, p. 7 et suivantes.

[présidents démocrates] expriment une sensibilité de gauche, les seconds [présidents républicains] une sensibilité de droite. »²⁸ Il est vrai qu'on a souvent dit que les Républicains se sont rangés plus directement derrière la bannière de droite dans les années 2000, notamment avec le Tea Party, sorte d'excroissance droitiste à l'intérieur du conservatisme américain, qui s'inscrit dans les mobilisations populistes et d'inspiration anti-gouvernementales qui essaient dans la vie politique américaine des années 1960 à aujourd'hui²⁹. Il n'empêche que la distinction tient toujours et que la droite n'est pas une propriété exclusive des Républicains et chaque formation politique comporte une « aile gauche, une aile droite et un centre. »³⁰

Ainsi, on peut définir la droite de la façon suivante : « L'aile droite, ce sont les conservateurs. Ils défendent des valeurs traditionnelles, la place primordiale de la religion et de la famille le droit de détenir des armes à feu. Ils rejettent l'avortement, l'homosexualité, souvent l'évolutionnisme. Ils aspirent à moins d'État dans la vie économique. Ils rêvent d'un ordre mondial que les États-Unis façonneraient. »³¹ Les conservateurs traditionnels américains qu'ils soient archéconservateurs ou paléoconservateurs, comme du reste les conservateurs classiques, conçoivent la société comme une totalité organique où chacun demeure à sa place dans la société, tout en respectant les hiérarchies au fondement de l'ordre social. Cela se traduit notamment par tout un discours sur la perte des valeurs qui accablent la société américaine.

La droite néolibérale

À côté du conservatisme traditionnel ou réactionnaire se trouve le conservatisme néolibéral. « Tournés vers l'avenir, anti-étatistes, apôtres de la nouvelle économie et de la mondialisation, souvent économistes, ces disciples d'Hayek mesurent le progrès de l'humanité dans la liberté laissée aux acteurs individuels sur le marché et dans la Cité. »³² Attachés à l'égalité des droits civils qu'ils croient inaliénables, ces conservateurs militent pour un État minimum au point de devenir presque inexistant en ce qui concerne le courant libertarien. Ce néolibéralisme conservateur est beaucoup plus critique à l'égard du pouvoir de l'État puisqu'il est perçu, au mieux, comme une sorte de mal nécessaire. Aux yeux de ces conservateurs, le volontarisme politique, sous la forme d'un État ou gouvernement agissant dans tous les domaines, relève simplement de l'utopie. Selon une telle conception, l'État doit seulement s'assurer d'être le garant de l'ordre social : « Order required protecting the weak as well as the strong. It meant a strong, centralized, and authoritative – but not necessarily big-government. »³³ En fait, la critique néolibérale met fortement l'accent sur cette dimension voulant que l'État soit trop présente dans la fabrique sociale.

À cet égard, notons l'influence d'Ayn Rand et de Friedrich Hayek puisqu'ils ont été pour plusieurs jeunes étudiants américains de l'après-guerre, comme le rappelle l'historien Donald T.

²⁸ André Kaspi, *Comprendre les États-Unis*, Paris, Perrin, 2008, p. 197.

²⁹ « The ideology of grassroots Tea Party adherents fits with long-standing, well-documented connections between opposition to federal entitlement programs and espousal of racial stereotypes », Vanessa Williamson, Theda Skocpol et John Coggin, « The Tea Party and the Remaking of Republican Conservatism », *Perspectives on Politics*, vol. 9, no 1, March 2001, p. 35.

³⁰ André Kaspi, *op. cit.*, p. 198.

³¹ *Ibid.*, p.

³² Yves Roucaute, *Le néoconservatisme est un humanisme*, Paris, PUF, 2005, p. 7.

³³ Nelson Wiseman, « Going Nowhere : Conservatism and the Conservative Party », *Contemporary Political Issues*, p. 59-60.

Critchlow, le premier passage vers la droite³⁴. La première, avec « l'objectivisme » et l'anticommunisme, y allait d'une « défense passionnée de l'individualisme contre la mentalité collectiviste. »³⁵ Les romans de Rand permettront tout spécialement de diffuser cet évangile anti-étatiste qui sera très influent, comme avec Alan Greenspan qui deviendra par la suite le directeur de la Réserve fédérale³⁶. Les ouvrages de Friedrich Hayek ont également été fondamentaux quant à la dissémination de l'idée de limitation de l'État. *The Road to Serfdom* a été notamment présenté à l'égal de *On Liberty* de John Stuart Mill. Hayek y développait l'idée, bien connue aujourd'hui, que le planisme étatique allait à l'encontre de l'ordre spontanée. Ainsi, les initiatives du gouvernement ne peuvent qu'être mal avisées et porteuses de dérèglements négatifs³⁷. S'il faut distinguer le conservatisme traditionnel du conservatisme néolibéral, c'est que les deux font cause commune, mais ils ne se confondent pas nécessairement.

Il y a en effet une source possible de conflits entre la droite traditionnelle et la droite néolibérale. En effet, si les conservateurs classiques et les néolibéraux vont militer tout ensemble pour un État minimum au plan des dépenses fiscales, les tenants de la droite conservatrice ont plutôt tendance à croire que l'État doit veiller à la moralité de l'ensemble de la communauté alors que les tenants du néolibéralisme peuvent très bien s'accommoder de comportements jugés contraires à la moralité³⁸. Pensons, par exemple, à la décriminalisation des drogues douces. En outre, même à l'intérieur de la droite néolibérale, les tensions se font sentir, entre l'aile la plus libertarienne, représentée par Rand et celle hayékienne qui reconnaît tout de même un rôle plus important à l'État.

Le néoconservatisme

C'est dans ce creuset où on peut identifier deux grands courants conservateurs – le conservatisme traditionnel et le conservatisme néolibéral – que se définit le néoconservatisme. L'analyse du néoconservatisme, dont le moment semble passé, a donné lieu à un nombre assez important de travaux savants ces dernières années. Notons d'abord que le préfixe « néo » ne signifie pas seulement l'arrivée d'une nouvelle génération de conservateurs, les jeunes remplaçant mécaniquement les vieux. Certes, il y a bien changement de garde, mais il serait inexact de réduire le néoconservatisme à une simple transformation générationnelle. Ainsi que l'écrivent Alain Franchon et Daniel Vernet, il « est "néo" à un double titre. »³⁹ D'une part, il est nouveau au sens générationnel du terme dans la mesure où le moment néoconservateur signifie bien l'arrivée, dans les années trente et quarante, d'un nouveau groupe d'intellectuels partageant une origine commune, proche de la gauche antistalinienne et de l'extrême gauche pour certains⁴⁰.

³⁴ Donald T. Critchlow, *The Conservative Ascendancy*, *op. cit.*, p. 14.

³⁵ *Ibid.*, p. 17.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*, p. 14-15.

³⁸ Voir la position de Tom Flanagan qui affirme que les conservateurs canadiens ne devraient pas poursuivre la lutte contre les drogues: « Conservatives need to see that the war on drugs, like the gun registry, is profoundly incompatible with their basic values. Prohibition leads to hypertrophic growth of the state's security and surveillance apparatus, arbitrary searches and seizure of property, pointless criminalization of innocent activities, and growth of genuine criminality as a spinoff from the trade in forbidden drugs. » « Guns and grow-ops: Conservatives should be consistent », *The Globe and Mail*, 20 septembre 2010, <http://www.theglobeandmail.com/commentary/guns-and-grow-ops-conservatives-should-be-consistent/article598785/>, consulté le 9 mai 2013.

³⁹ Alain Franchon et Daniel Vernet, *L'Amérique messianique. Les guerres des néo-conservateurs*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 84.

⁴⁰ Murray Friedman, *The Neoconservative Revolution. Jewish Intellectuals and the Shaping of Public Policy*, 2005.

D'autre part, il est néo parce qu'il promet une nouvelle vision du monde, laquelle, si elle s'apparente sur bien des plans au conservatisme d'antan, demeure distincte sur d'autres dimensions.

Dans un ouvrage définissant et défendant ce courant, Yves Roucaute affirme que le néoconservatisme serait à la fois héritier de John Locke pour l'accent mis sur les droits individuels et l'idée d'égalité, d'Edmund Burke en ce qui a trait à l'importance de l'histoire et, enfin, de Friedrich Hayek pour sa critique du « planisme ». Ces conservateurs compassionnels « vouent un culte absolu aux droits individuels et voient le progrès dans la marche vers plus de moralité et non dans l'augmentation des biens matériels. »⁴¹ Ils croient surtout à l'idée d'un ordre moral transcendant, celui du « Vieil Homme », à la tradition et à la « continuité historique », tout comme à la propriété privée. Le néoconservatisme avance également l'idée qu'il est nécessaire de « vivre selon le Bien » et pas simplement de chercher à bien vivre⁴². En somme, s'alimentant à l'un et à l'autre courant, le néoconservatisme consiste en une sorte de nouvelle synthèse qui, si elle est toujours conservatrice, en fait un « néo ».

C'est pourquoi les relations sont parfois tendues entre les conservateurs traditionnels et les néoconservateurs, les premiers (notamment les paléo-conservateurs) reprochant aux seconds leur trop grande ardeur à l'égard de l'immigration et de l'interventionnisme en Irak. Par exemple, l'organe américain des paléo-conservateurs, *The American Conservative*, se montrait critique de l'intervention américaine visant à abattre le régime de Saddam Hussein⁴³. Si les conservateurs sont plutôt réalistes en politique étrangère, les néoconservateurs prônent ce que l'on peut appeler un « moralisme interventionniste » ou « wilsonnisme botté » (Pierre Hassner) lequel s'oppose au « réalisme amoral » d'un Henry Kissinger⁴⁴. Les néoconservateurs n'ont également pas le même rapport à l'État que les conservateurs, si bien que les seconds vont critiquer les premiers pour avoir laissé se gonfler les budgets de l'État⁴⁵. Certes, la méfiance à l'égard du « planisme » est aussi présente, mais pas au point d'empêcher les néoconservateurs de garder une certaine confiance eu égard aux capacités du politique de changer profondément le cours des choses. En ce sens, ils ne partagent pas la « phobie de l'État », caractéristique des disciples d'Hayek et de Rand⁴⁶. Pour défendre, le « Vieil Homme » contre le « Mal » (Yves Roucaute), l'État doit garder intactes les capacités financières pour réaliser ces buts. Les néoconservateurs se seraient donc opposés à des baisses d'impôts qui auraient conduit à des réductions trop importantes des budgets accordés à l'armée⁴⁷. Ainsi, le néoconservatisme est actif, en guerre contre les forces du Mal menaçant la Civilisation, et ce peu importe où elles se situent sur le globe.

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, comment la droite canadienne se mesure-t-elle à la droite américaine ? Avec quelle famille la droite canadienne présente-t-elle le plus d'affinités électives ?

⁴¹ Yves, Roucaute, *op. cit.*, p. 8.

⁴² *Ibid.*, p. 9.

⁴³ Alain Franchon et Daniel Vernet, *L'Amérique messianique, op. cit.*, p. 89.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 90.

⁴⁵ Pour un exemple d'une telle critique, on consultera l'article d'Andrew E. Bush, « After compassionate conservatism », *The Claremont Review*, volume VI, no. 3 summer 2006.

⁴⁶ Alain Franchon et Daniel Vernet, *L'Amérique messianique, op. cit.*, p. 92.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 92.

3. Droite canadienne et droite américaine : convergence néoconservatrice?

De John A. Macdonald à John Diefenbaker

Revenons d'abord à la thèse de Seymour Martin Lipset selon laquelle le Canada et les États-Unis partent d'un point de départ différent, le Canada étant conservateur alors que les États-Unis sont libéraux. « The United States is the country of the revolution, Canada of the counterrevolution. These very different formative events set indelible marks on the two nations. »⁴⁸ À l'aide d'une approche basée sur la culture politique et celle de la thèse des événements formateurs qui marquent l'origine d'une nation (et par la suite son histoire), Lipset affirmait que le Canada avait été, dès le départ, un pays dont les fondations plongent dans un terreau tory où la déférence à l'autorité et à la tradition est fondamentale alors que les États-Unis, République tumultueuse, serait un pays profondément whig ou libéral. Le Canada mettrait donc l'accent sur l'ordre et les États-Unis sur la liberté⁴⁹. Idéologiquement, les deux pays seraient donc différents quant à leur point de départ.

Historiquement, les liens entre les droites des deux côtés de la frontière ne sont guère soutenus puisque les conservateurs ont les yeux tournés vers l'Angleterre : « The Canadian Conservatives of the day were the pro-British, anti-American party, the defenders of the great refusal. »⁵⁰ Les relations relèvent plus souvent qu'autrement des affinités que peuvent entretenir un premier ministre avec un président, comme cela a été le cas entre Brian Mulroney et Ronald Reagan, sujet sur lequel nous reviendrons. Récemment, il arrivé que l'on se rencontre, comme cela a été le cas l'hiver dernier lorsque Ron Paul a été invité au Manning Center, une organisation qui s'est imposée depuis quelques années comme étant le principal lieu d'élaboration intellectuelle des conservateurs canadiens. À ce moment, l'ancien ambassadeur des États-Unis, David Wilkins, a dit que de plus en plus de ses compatriotes lorgnaient du côté nord de la frontière américaine pour y trouver de l'inspiration : « More and more Americans are looking north these days. Pundits, politicians, policy wonks, all are looking to Canada for the example in how you manage your fiscal house –from embracing your natural resources and making them work for you, to lowering taxes and working on reducing frivolous waste, Canada has a lot to teach us... »⁵¹ Ron Paul a développé sensiblement le même argument, encore que du côté canadien, on faisait aussi attention de ne pas pousser le parallèle trop loin en faisant remarquer qu'au Canada, le conservatisme restait, surtout en comparaison avec Ron Paul, bien modéré⁵².

En fait, il existe une méfiance de longue date entre les conservateurs canadiens et la droite américaine. Très tôt dans l'histoire politique canadienne la peur de l'américanisation du système politique était présente. Ainsi, dans les discussions précédant la mise en place de la fédération canadienne, John A. Macdonald expliquait, lors de la conférence de 1864 à Halifax,

⁴⁸ Seymour Martin Lipset, *Continental Divide*, *op. cit.*, p. 1.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 44-45.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 223.

⁵¹ « Quotes », *National Post*, 9 mars 2013, p. A4.

⁵² Dans ce contexte, le discours de Ron Paul n'était-il pas trop extrême? À cette lecture, Preston Manning répondait : « A reporter later asked Reform Party founder Preston Manning himself what we should make of a speech that was so well received and yet so contrary to much of Conservatives' modern agenda. » Chris Selley, « Tories tune in as Ron Paul Delivers », *National Post*, 9 mars 2013, p. A4.

que les États-Unis étaient un grand pays, mais qu'on ne pouvait émuler. Après avoir affirmé que la constitution américaine représentait une « merveilleuse réalisation de la sagesse humaine (« marvellous exhibition of human wisdom »), Macdonald affirmait que toute œuvre humaine avait ses défauts, y compris la constitution américaine, et c'est pourquoi il préconisait d'adopter un correctif. En effet, il poursuivait : « The dangers that have risen from [their] system we will avoid if we can agree upon forming a strong central government – a great Central Legislature – a constitution for a Union which will have all the rights of sovereignty except those that are given to the local governments. Then we shall have taken a great step in advance of the American Republic. »⁵³

Cette citation du père des conservateurs canadiens illustre le mélange de fascination (« marvellous exhibition ») et de répulsion (« mistakes ») qui coexiste au sein du mouvement conservateur canadien et qui fait que toute comparaison avec les États-Unis est marquée par cette dynamique de la convergence/divergence qui frappe la majorité des études comparatives. En fait du côté des conservateurs canadiens, cette distance à l'égard des États-Unis était vue comme une chose qui était saine. Ainsi, comme le rappelle Louis Balthazar, même si les conservateurs se sont parfois rapprochés des États-Unis, « règle générale », c'est la politique impériale qui constituait l'épine dorsale des Tories canadiens⁵⁴. Par conséquent, les conservateurs canadiens frayaient somme toute peu avec leurs homologues américains, ce qui a commencé à changer dans les années d'après-guerre et ce qui a aussi déstabilisé les conservateurs canadiens.

Celui qui, côté conservateur canadien, a le mieux symbolisé cette méfiance à l'égard des États-Unis a été George P. Grant avec son fameux livre *Lament for a Nation*. Dans cette lamentation, qu'il faut entendre au sens philosophique du terme et non pas seulement au sens banal, le penseur conservateur déplorait que le Canada, sous le leadership du gouvernement conservateur de John Diefenbaker, ait pris un tournant vers les États-Unis, le Canada étant en quel sorte devenu, aux yeux de Grant, « un prolongement septentrional de l'économie continentale. »⁵⁵ Aux yeux de Grant, le conservatisme canadien s'était par trop américanisé, perdant sa dimension tory ou britannique, préférant la mettre de côté pour ce qu'on nomme les conservateurs aux États-Unis mais qui ne sont en fait que « des libéraux à l'ancienne mode »⁵⁶. Grant exprimait à sa manière ce que de nombreux conservateurs canadiens pensaient, à savoir que le nationalisme conservateur canadien tirait son originalité de sa dimension britannique qui était mise de côté pour un rapprochement avec les États-Unis.

Brian Mulroney et Ronald Reagan

Il faut d'abord noter qu'on ne peut simplement dire que Brian Mulroney aurait été seulement un clone canadien de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher, les deux phares politiques de la période des années 1980. Comme nous allons le voir plus bas, Mulroney s'est rapproché de Reagan, mais au départ, il ne s'est pas nécessairement fait élire sur un programme de droite⁵⁷. Pragmatique Mulroney s'est fait élire en promettant de ramener les insatisfaits du

⁵³ Stephen Brooks, « Imagining Each Other », *Canada and the United States. Differences that count, op. cit.*, p. 29

⁵⁴ Louis Balthazar, « La portée du conservatisme américain au Canada », *Le conservatisme. Le Canada et le Québec en contexte*, sous la direction de Linda Cardinal et Jean-Michel Lacroix, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009, p. 91.

⁵⁵ *Est-ce la fin du Canada? Lamentation sur l'échec du nationalisme canadien*, Montréal, Hurtubise, 1987, p. 40.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 64.

⁵⁷ Stephen Clarkson, *Uncle Sam and Us, Globalization, Neoconservatism, and the Canadian State*, Toronto and Buffalo, University of Toronto Press, Woodrow Wilson Center Press, 2002, p. 27-28.

Québec et de l'ouest Cela dit, Mulroney se convertira plus franchement aux idées de droite en 1986.

Si les premiers ministres conservateurs du passé étaient plutôt réticents à l'égard des États-Unis, cela n'était pas le cas avec le chef conservateur Brian Mulroney. Les relations entre lui et Ronald Reagan étaient étroites et cordiales au plan personnel, comme la rencontre de mars 1985, à Québec, où deux hommes ont entonné en chœur une chanson irlandaise (*When Irish Eyes are Smiling*). Ce « sommet des Irlandais »⁵⁸, comme on l'a surnommé, qui entamait les discussions à propos du libre-échange avec les États-Unis, était le prélude d'une relation approfondie avec la droite républicaine de Ronald Reagan. « He was not afraid of Americans [...] and was more at home with them than any previous prime minister. [...] In his words, Good relations, super relations, with the United States were at the top of the agenda. »⁵⁹ Et au-delà de l'idée qu'il soit nécessaire de garder de bonnes relations avec son voisin du sud, ce qu'il faut noter, c'est la convergence en matière idéologique.

Au plan de la conception du rôle de l'État, le politologue Donald Savoie avançait que le gouvernement de Mulroney a voulu aussi réformer l'État et la fonction publique comme l'ont fait Reagan et Thatcher : « Although arguably not as ideological in thinking as Thatcher's and Reagan's, Mulroney's policy agenda had a striking resemblance to theirs. There is a little doubt that when Mulroney came to office, in 1984, he looked to these two conservative soul mates for inspiration. [...] Mulroney's claim that government spending was out of control and that there were far too many government programs working at cross purposes rang true with many Canadians. »⁶⁰ C'est dans ce même esprit, précisait Donald J. Savoie, que Mulroney, comme les deux autres voulait que le secteur public imite les pratiques du secteur privé⁶¹. Ainsi, on retrouvait ici une convergence idéologique quant à la façon de concevoir l'État.

Cela dit, les conservateurs canadiens voulaient aussi garder leur distance, Mulroney débutant son premier mandat avec sa fameuse promesse qu'il protégerait certains programmes sociaux (« sacred trust ») : « This promise, and his rhetorical choice of phrase, reflected a long-standing pattern of support for the central role that social welfare played in the Canadian psyche. »⁶² En réitérant cette promesse, Mulroney voulait éviter d'être dépeint comme étant trop proche idéologiquement de Reagan et de Thatcher et il voulait se rapprocher des libéraux canadiens avec une conception de l'État qui restait soucieuse du bien-être des citoyens, en droite ligne avec la tradition red tory. Mais, le gouvernement conservateur de Mulroney a pris, en 1985, une direction franchement libre-échangiste et néolibérale à l'encontre de la tradition protectionniste traditionnelle des conservateurs de John A. Macdonald⁶³. Par ailleurs, l'attachement à l'État-providence est tout de même demeuré fort, la protection fournie par l'état canadienne continuant d'être chérie par la population. D'ailleurs, dans les milieux conservateurs américains, on continuait de trouver que le gouvernement canadien était trop présent dans

⁵⁸ Voir les archives de Radio-Canada, <http://archives.radio-canada.ca/politique/international/clips/3554/>.

⁵⁹ Jack L. Granatstein et Norman Hillmer, *Prime Ministers. Ranking Canada's Leaders*, Toronto, Harper Collins Publishers, 1996, p. 196.

⁶⁰ Donald J. Savoie, *Thatcher, Reagan, Mulroney. In Search of a New Bureaucracy*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1994, p. 10.

⁶¹ *Ibid.*, p. 10.

⁶² Michael J. Prince et James J. Rice, « Governing through Shifting Social-Policy Regimes : Brian Mulroney and Canada's Welfare State », *Transforming the Nation. Canada and Brian Mulroney*, edited by Raymond Blake, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 2007, p. 166.

⁶³ Michael Hart, « Free trade and Brian Mulroney's Economic Legacy », *Transforming the Nation. Canada and Brian Mulroney, op. cit.*, p. 65.

l'économie, comme en témoigne cette réaction du Wall Street Journal au budget conservateur canadien de 1989 : « in Canada the welfare state by and large still rules. »⁶⁴ Voilà qui montrait que, d'un point de vue de la droite américaine, le Canada continuait malgré tout de s'inscrire dans la tradition de l'interventionnisme étatique. D'ailleurs, quand Mulroney a laissé la place à Kim Campbell, cette dernière continuera dans cette même veine, du moins si on s'en tient à l'examen de son programme électoral qui, « assez bref, mélangeait torysme et libéralisme économique. »⁶⁵ Les programmes des conservateurs successifs (Jean Charest en 1997 et Joe Clark en 2000) poursuivront également dans cette voie du centrisme de droite.

Le Parti réformiste et la comparaison avec la droite américaine

Comme nous venons de la voir, l'influence de la droite reaganienne s'est indéniablement fait sentir sur les conservateurs de Brian Mulroney. Ce dernier a en quelque sorte repris le crédo anti-étatiste en vogue aux États-Unis et en Grande-Bretagne, tout en mettant l'accent sur la libéralisation des marchés avec les États-Unis. Pourtant, le parallèle avec les États-Unis a aussi rejailli, et peut-être encore plus, avec le Parti réformiste de Preston Manning. La question de la nature du défunt Parti réformiste s'est en effet beaucoup posé alors que le parti et son fondateur se prétendaient au-delà des lignes idéologiques traditionnelles⁶⁶. D'abord, il faut rappeler que cette formation politique est née dans un contexte particulier, celui des grandes manœuvres constitutionnelles entreprises par le gouvernement conservateur⁶⁷. Cependant, le Reform était perçu comme un parti politique différent.

Par exemple, le politologue Hamish Telford affirmait que le Parti réformiste et par la suite l'Alliance canadienne qui a brièvement succédé au Parti réformiste se révélait un nouvel objet idéologique dans le paysage politique canadien parce qu'il combinait des éléments du conservatisme traditionnel et du libéralisme classique pour offrir une nouvelle synthèse : « It is my contention that the Reform Party/Canadian Alliance represents a distinct ideological orientation that combines elements of traditional conservatism and classical liberalism in a new synthesis. »⁶⁸ Une nouvelle synthèse qui se comparait à certains égards avec la droite américaine, notamment en matière de réformes démocratiques. En effet, la droite réformiste canadienne va elle aussi proposer des mesures similaires à ce qu'on retrouve dans les milieux de la droite américaine, comme la procédure de rappel des députés (*recall*) ainsi que des référendums d'initiative populaire à l'image de ce qui se passait en Californie. Les réformistes avançaient ainsi un train de mesures voulant afin de permettre aux citoyens de s'exprimer plus librement, via des référendums, tout comme il prônait également que les députés ne devaient pas nécessairement suivre la ligne de parti⁶⁹. Certes, le chef réformiste se défendait de vouloir

⁶⁴ « Canada Fails Litmus Test », *Wall Street Journal*, May 1, 1989, p. A14, cité par Seymour Martin Lipset, *Continental Divide*, op. cit., p. 137.

⁶⁵ Paul Lucardie, « L'évanouissement du "torysme canadien" : les programmes du Parti conservateur de 1993 à 2006 », *Le conservatisme. Le Canada et le Québec en contexte*, op. cit., p. 52-53.

⁶⁶ James Bickerton, Alain G. Gagnon, et Patrick J. Smith, *Partis politiques et comportement électoral au Canada. Filiations et affiliations*, Montréal, Boréal, 2002, p. 202.

⁶⁷ Frédéric Boily, « Preston Manning: Pour un patriotisme juridique canadien », *D'une nation à l'autre : Discours nationaux au Canada*, Québec, PUL, 2011, p. 128-131.

⁶⁸ Hamish Telford, « The Reform Party/Canadian Alliance and Canada's Flirtation with Republicanism », *Canada: The State of the federation 2001. Canadian Political Culture(s) in transition*, p. 117.

⁶⁹ Murray Dobbin, *Preston Manning and the Reform Party*, Toronto, James Lorimer & Company Ltd, 1991, p. 192-201.

adopter un style politique à la californienne (« government by referendum ») puisqu'il voyait cela comme un complément à la démocratie parlementaire⁷⁰. Il n'empêche qu'on peut y avoir là une influence qui rapproche le mouvement réformiste de la droite américaine.

Le Parti réformiste pouvait être dit néoconservateur, notamment parce que cette formation politique s'appuyait davantage sur le vote religieux qu'elle courtisait à la fois en Alberta mais aussi dans la province de la Colombie-Britannique. En effet, « une analyse des élections canadiennes de 1988, 1993 et 1997 révèle qu'il existe bel et bien une corrélation entre le vote réformiste et la ferveur chrétienne dans des régions telles que l'Alberta et la Vallée Fraser en Colombie-Britannique, où le fondamentalisme chrétien est le plus prononcé. »⁷¹ On aime bien mentionner également que Stockwell Day, ancien chef de l'Alliance canadienne et maintenant ministre de la Sécurité publique au sein du Parti conservateur, était lui-même prêcheur pentecôtiste avant de se lancer en politique. Et si cette même filiation idéologique était aussi reconnue par le politologue écrit Christian Leuprecht, ce dernier remarquait cependant que la dimension morale présente au sein du républicanisme américain s'estompait grandement du côté de la frontière. « Reform imported the essence of this brand of neoconservatism and adapted it by downplaying its moralism [...] ».⁷²

Pourtant, on peut aussi dire que le Parti de la réforme n'était pas tant pro-américain qu'il voulait plutôt poursuivre l'œuvre des conservateurs de Brian Mulroney, en matière de politiques publiques (mais pas en matière constitutionnelle) mais à une plus grande vitesse que ce dernier. En effet, les réformistes partageaient la plupart des éléments programmatiques du Parti conservateur. « Preston Manning's Reform Party supports the policies of Brian Mulroney: on free trade, on ending the universality of social programs, on tax policy, on provincializing medicare, on the role of the free-market, on the de-regulation of industry, on the privatisation of crown corporations and social services, and on transfer payments and regional development. »⁷³ Pour résumer, les réformistes étaient sur la même voie que les conservateurs de Mulroney qui eux-mêmes marchaient dans les traces des Républicains de Ronald Reagan, mais la formation de Preston Manning prétendait qu'elle voulait faire les choses plus rapidement, comme l'assainissement des finances publiques avec le retour à l'équilibre budgétaire en trois ans seulement.

L'école de Calgary : entre néolibéralisme et néoconservatisme

Un regard comparatif doit aussi faire place à un groupe particulier d'intellectuels de l'Ouest canadien qui a été vu comme particulièrement proche des néoconservateurs américains. C'est en effet un groupe d'intellectuels – communément désigné sous le vocable d'École de Calgary⁷⁴ – qui, à partir du milieu des années 1990, a été perçu comme une succursale du néoconservatisme américain en sol canadien. Ce groupe de professeur de l'Université de Calgary aurait été à Stephen Harper ce que les néoconservateurs américains ont été au président G. W.

⁷⁰ Cité par Tom Flanagan, *Waiting the Wave, the Reform Party and the Conservative Movement*, Montréal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 2009, p. 25-25.

⁷¹ James Bickerton, Alain G. Gagnon, et Patrick J. Smith, *op. cit.*, p. 200.

⁷² Christian Leuprecht, « The Tory fragment in Canada: Endangered Species? », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 36, no 2, juin 2005, p. 410.

⁷³ Murray Dobbin, *op. cit.*, p. 215.

⁷⁴ Ce groupe comprend principalement les intellectuels suivants: Tom Flanagan, David Bercuson, Barry Cooper, Ted Morton, Rainer Knopff, Ian Brodie. Ils ont tous été associés à l'Université de Calgary, surtout au département de science politique.

Bush, à savoir des « neo-cons », voire des « theo-cons » américains⁷⁵. Une analyse comparative avec la droite américaine montre cependant un tableau plus complexe du phénomène.

D'abord, on relève une parenté avec le conservatisme classique, notamment en ce qui concerne la critique du pouvoir judiciaire⁷⁶. En effet, l'influence du conservatisme traditionnel est bien présente au sein de cette École, spécialement dans la critique élevée contre le pouvoir judiciaire par Ted Morton, ancien ministre des finances du gouvernement albertain, et Rainer Knopff, un professeur de science politique de Calgary. Les deux imputaient à la Charte des droits et libertés canadiennes un caractère révolutionnaire. Plus précisément, c'est en remplaçant la notion d'égalité formelle ou égalité des conditions, par l'idée d'égalité substantive ou égalité des résultats, que la Cour se serait mise à la remorque des minorités, au bonheur d'une certaine élite académique⁷⁷. Notons que les deux auteurs font appel à Alexis de Tocqueville pour étayer leur critique, en reprenant la critique tocquevillienne des dangers causés par un égalitarisme débridé et d'un individualisme laissé à lui-même⁷⁸. Avec la Charte des droits et libertés, une part du pouvoir politique serait passée aux mains de minorités qui, au nom de l'égalité substantive, contournent les décisions des dirigeants élus par la majorité. Le Canada constituerait l'exemple des perversions démocratiques entraînées par un idéal égalitaire sans frein: les juges de la Cour suprême, poussés par des « special interests », changent donc les mœurs canadiennes. Dans son opposition aux mariages de conjoints de même sexe Morton s'appuyait aussi sur l'importance du sens commun, dans la mesure où il explique que le peuple est contre le mariage homosexuel⁷⁹. C'est pourquoi il défendait l'utilisation de la clause nonobstant (article 33 de la Charte) pour s'opposer aux mariages de conjoints de même sexe.

À cette défense de la tradition s'ajoute la veine néolibérale du conservatisme à la Hayek qui est bien présente au point d'être prédominante chez certains, notamment Tom Flanagan. Autant dans les écrits de Bercuson et Cooper, deux membres influents du groupe, que dans ceux de Flanagan, on retrouve l'idée que l'État doit se montrer pour le moins discret dans la gestion

⁷⁵ « An expert on Leo Strauss, the philosophical father of the neo-conservative movement, Drury paints the Calgary School as a home-grown variation of American Straussians like Deputy Defense Secretary Paul Wolfowitz, who share their teacher's deep suspicion of liberal democracy. Strauss argued that a ruling elite often had to resort to deception – a noble lie – to protect its citizens from themselves. » Marci MacDonald, « The Man behind Stephen Harper », *The Walrus*, October 2004; John Ibbitson, « Educating Stephen : What does the Conservative Party's enigmatic leader really stand for ? », *The Globe and Mail*, 2004, p. F4.

⁷⁶ Benoit Mioussé, « The West wants in : les revendications de l'ouest comme vecteur de renouvellement de la droite canadienne », *Stephen Harper. De l'École de Calgary au Parti conservateur. Les nouveaux visages du conservatisme canadien*, sous la direction de Frédéric Boily, Québec, PUL, 2007, p. 16.

⁷⁷ « Of particular concern has been the Court Party's ability to reduce the practical meaning of the Charter to a single value : equality. Cheered on by its academic supporters, the Supreme Court has consistently sacrificed claims of individual liberty on the altar of group equality. In doing so, the court has transformed the Charter from its classical (and intended) purpose of protecting negative liberty – rights against government – into an instrument of « positive liberty » – rights to more government services and regulation. » Ted Morton, « Rulings for the many by the few », *National Post*, 2 septembre 2002, p. B3.

⁷⁸ L'ouvrage de Morton et Knopff cite Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, dans la traduction anglaise de George Lawrence, New York, Anchor Books, 1969.

⁷⁹ « Pas besoin d'être Angus Reid pour prédire quelle serait leur opinion [celle des gens ordinaires] sur le mariage homosexuel. C'est pourquoi des groupes partisans des droits des homosexuels, comme EGALE (Equality for Gays and Lesbians Everywhere) et LEAF (Legal Education and Action Fund) sont si souvent dans les tribunaux. Ils savent qu'ils ne peuvent pas accomplir ce qu'ils veulent (aussi vite qu'ils le veulent en comptant simplement sur le processus démocratique. Ils se servent des tribunaux pour changer l'opinion publique, non pas pour la représenter. » « Prendre l'article 33 au sérieux », *Le mariage attaqué*, sous la direction de Daniel Cere et Douglas Farrow, avec la collaboration de Jacques Henripin et Ernest Capparò, Éditions des Oliviers, 2005, p. 140.

des affaires économiques et sociales. Les critiques de Bercuson et Cooper contre le *nation-building* à la canadienne tout comme celles dirigées par Tom Flanagan à l'égard de la politique économique s'inspirent largement de Friedrich Hayek. Perdant de vue l'intérêt économique du Canada, le gouvernement fédéral s'est lancé dans des dépenses incontrôlées afin de garder le Québec satisfait, contribuant ainsi à l'expansion de l'État-providence⁸⁰. L'ancien conseiller de l'actuel premier ministre Stephen Harper, Tom Flanagan, a aussi élevé une critique de ce qu'il appelle « l'orthodoxie autochtone » à partir de la pensée de l'auteur de *La route de la servitude*, à savoir que l'on ne peut maîtriser artificiellement un tel processus et qu'il faut ouvrir les réserves au marché.

Cela dit, s'il faut parler de néoconservatisme, c'est dans la façon de comprendre certains phénomènes relevant de la politique internationale. À la manière de certains néoconservateurs américains, David Bercuson et Barry Cooper ont inlassablement critiqué l'orientation suicidaire, à leurs yeux, prise par la politique étrangère canadienne sous l'ère Chrétien/Martin⁸¹. Les gouvernements canadiens auraient oublié les leçons du passé et perdu de vue l'intérêt du Canada qui n'est pas de jouer aux « peacekeepers » sur le continent africain, mais à lutter contre le Mal aux côtés des États-Unis. Pour justifier intellectuellement cette position, Barry Cooper a repris le schéma d'analyse propre au philosophe Eric Voegelin, c'est-à-dire qu'il analyse le phénomène terroriste, mais aussi le nationalisme québécois, comme des religions politiques. Spécialiste de la pensée de Voegelin⁸², Cooper analyse à la fois le nationalisme québécois⁸³ et le terrorisme⁸⁴ comme des religions politiques plutôt que comme de simples mouvements politiques. Cette nature religieuse fait en sorte que la fermeté s'impose à l'égard des mouvements terroristes (tout comme du nationalisme québécois).

Pris comme un groupe, ces intellectuels mélangent conservatisme traditionnel et droite néolibérale où la réduction du rôle de l'État comme leitmotiv politique se conjugue à une approche plus musclée, idéologiquement, en matière de politique étrangère. Prônant le rapprochement avec les États-Unis, ils montraient des traits qui les rapprochent du néoconservatisme américain par leur acharnement à défendre le rôle offensif du Canada sur la scène internationale.

⁸⁰ David J. Bercuson et Barry Cooper, *Deconfederation. Canada Without Quebec*, Toronto, Key Porter Books, 1991; David J. Bercuson et Barry Cooper, *Derailed. The Betrayal of the National Dream*, Toronto, Key Porter Books, 1994.

⁸¹ Anne Boerger, « Rendre au Canada sa puissance. La politique étrangère et de défense canadienne vue de l'Ouest », *Stephen Harper. De l'École de Calgary au Parti conservateur*, op. cit., p. 121-146.

⁸² Cooper a publié *Eric Voegelin and the Foundations of Modern Political Science*, Columbia, University of Missouri Press, 1999.

⁸³ Barry Cooper, « Quebec Nationalism and Canadian Politics in Light of Voegelin's *Political Religions* », *Politics, Order and History. Essays on the Work of Eric Voegelin*, edited by Glenn Huges, Stephen A. McKnight and Geoffrey L. Price, Sheffield, Sheffield Academic Press, 2001.

⁸⁴ *New Political Religions, or An Analysis of Modern Terrorism*, Columbia and London, University of Missouri Press, 2004; Barry Cooper, *Unholy Terror. The origin and Significance of Contemporary, Religion-based Terrorism*, Fraser Institute Occasional Paper, Policy Research Centre, p. 3.

*Le gouvernement conservateur de Stephen Harper et les néoconservateurs*⁸⁵

La question de l'influence américaine s'est cependant de nouveau posée avec plus de force après la fusion de l'Alliance canadienne avec le Parti conservateur. L'idée voulant que le gouvernement mené par Stephen Harper soit néoconservateur et parfois même « théoconservateur » a été prédominante lors des deux premiers mandats minoritaires du gouvernement conservateurs. Nombreux étaient ceux qui se demandaient si les politiques conservatrices seraient inspirées fortement par celles des Républicains de G. W. Bush. Par exemple, dans l'ouvrage de Maude Barlow, *Dormir avec l'éléphant*, Harper est présenté comme le Georges W. Bush du Canada⁸⁶. Plus récemment, Warren Kinsella est revenu avec la même idée lorsque, dans son ouvrage de combat, *Fight the Right*, il présente le gouvernement conservateur comme étant un gouvernement républicain en exil⁸⁷. Bref, même si le néoconservatisme serait en grande perte de vitesse de l'autre côté de la frontière, ayant connu son heure de gloire au tournant des années 2000, le Canada serait donc le dernier refuge des républicains américains.

Si la critique de l'État-providence, dans la veine hayékienne, est bien présente chez les intellectuels de Calgary, elle l'est aussi chez Stephen Harper. Cette influence se retrouve en effet dans le mémoire de maîtrise que le premier ministre a réalisée au département d'économie de l'Université de Calgary. Ce que S. Harper a cherché à faire dans cette thèse, c'est de montrer que les politiques keynésiennes sont sujettes à l'influence de « political parameters », lesquels affaiblisse leur efficacité comme outil de stabilisation macro-économique⁸⁸. Dans un esprit bien hayékien, et inspiré par la théorie du *Rational Choice*, Harper arrive à la conclusion que la stabilisation n'a pas été vraiment efficace, les erreurs ayant été fréquentes⁸⁹.

Certains exemples de politiques illustrent la volonté du gouvernement conservateur de restreindre les responsabilités de l'État. Par exemple, aux yeux des conservateurs, il n'appartenait pas à l'État de mettre en place un programme nationale de garderie comme le préconisaient les libéraux (le gouvernement remet aux Canadiens une somme de 1200\$ par année). Dans le sens d'un désengagement de l'État, le gouvernement a aussi annoncé qu'il laissait tomber un important accord concernant la politique autochtone (appelé Accord de Kelowna) entre le gouvernement fédéral et les chefs autochtones qui prévoyait des sommes de 5 milliards de dollars pour aider les Autochtones. Plus récemment, l'abolition du registre des armes à feu ainsi que celle du questionnaire long du recensement, décrit par certains observateurs comme un exemple de désengagement à la Ayn Rand⁹⁰, tout comme la fin au financement des partis politiques par l'État, indiqueraient cette volonté conservatrice de restreindre le rôle de l'État à l'intérieur de certaines sphères d'intervention. Le retrait des accords de Kyoto s'inscrit

⁸⁵ Nous nous inspirons ici du texte que nous avons publié sur le sujet : « Un néoconservatisme à la canadienne? Stephen Harper et l'école de Calgary », *Le conservatisme. Le Canada et le Québec en contexte*, sous la direction de Linda Cardinal et Jean-Michel Lacroix, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009, p. 35-49.

⁸⁶ Maude Barlow, *Dormir avec l'éléphant. L'avenir du Canada à l'intérieur de la forteresse de l'Amérique du Nord*, Éditions du Boréal, 2005, p. 35.

⁸⁷ Warren Kinsella, *Fight the Right. A manual for surviving the coming conservative apocalypse*, Toronto, Random House Canada, 2012, p. 28.

⁸⁸ Stephen Joseph Harper, *The Political business cycle and Fiscal Policy in Canada*, Department of Economics, 1991, p. iii.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 133.

⁹⁰ Michael Den Tandt, « Bring back mandatory long-form census », *Edmonton Journal*, May 9, 2013, p. A23.

également dans le même univers de la résistance politique aux mesures gouvernementales jugés trop intrusives par l'aile libertarienne⁹¹.

La plupart des mesures évoquées plus haut ne représentaient pas un fardeau au plan budgétaire mais elles s'inscrivaient dans la logique voulant que le rôle de l'État ne soit pas de planifier le développement mais de s'en retirer. Le message envoyé par les conservateurs était de ne pas confier à l'État canadien des responsabilités relevant du *social engineering* associé aux libéraux. De manière générale, on a donc assisté au sein du gouvernement à un certain arrêt, pour parler comme Hayek, du « planisme », sans qu'on puisse cependant affirmer qu'il s'agisse d'un arrêt complet. Il ne s'agit pas en effet d'un retrait total ou généralisé de l'État, mais à tout le moins, on peut parler d'une sorte de freinage dans la place prise par l'État dans la sphère publique.

Car depuis qu'ils sont au pouvoir, le gouvernement de Stephen Harper a aussi adopté jusqu'à un certain point le style red tory propre au Canada, et ce depuis leur tout premier budget jusqu'au dernier en 2013 (il faut cependant préciser que le gouvernement conservateur n'a livré que deux budgets comme gouvernement majoritaire). Souvent, la présentation des budgets a soulevé beaucoup de perplexité chez les conservateurs canadiens les plus à droite. On accuse Stephen Harper et les siens d'être faussement conservateurs, que ce soit dans le domaine du déséquilibre fiscal ou les dépenses en matière de services sociaux de toutes sortes. En fait, ces critiques qui reviennent fréquemment montrent bien que les conservateurs de Stephen Harper ne peuvent adopter des politiques qui sont considérées comme étant trop à droite et certainement pas de cette droite anti-étatiste à l'américaine. Au contraire, plusieurs reprochent aux conservateurs d'être trop interventionnistes⁹² et même d'avoir usurpé l'identité du Parti libéral⁹³. Des politologues ont d'ailleurs pu faire remarquer que les dépenses n'ont pas nécessairement été freinées. « Government hiring and spending has increased under the Conservatives; federal government expenditures increased 19 percent between 2005-06 and 2008-09 [...], and federal public service employment increased by 13 percent between 2006-2010, hardly indicating a right-wing or libertarian agenda of small government. »⁹⁴

Cela dit, la comparaison avec la droite américaine doit aussi prendre en compte la dimension religieuse, laquelle a permis à la coalition républicaine de G. W. Bush de se retrouver à la Maison-Blanche pour deux mandats. On se rappellera que les fondamentalistes chrétiens en étaient venus à exercer un poids considérable sur la politique républicaine. « L'appui des évangélistes écrit Roger Cohen, semble maintenant [en 2004] aussi déterminant pour une majorité républicaine que l'est celui des Afro-Américains pour une majorité démocrate. »⁹⁵ Dopé par le vote des fondamentalistes, G. W. Bush a avancé une politique susceptible de plaire à cet électorat, notamment à l'égard du Moyen-Orient et d'Israël où on appuie sans trop de nuance la politique des dirigeants israéliens, Sharon en tête. La journaliste Marci Macdonald a tenté de montrer qu'il y avait aussi des « theocons » du côté nord de la frontière. Certes, cela s'est fait de manière plus subtile, dit-elle, mais Stephen Harper, tout comme Georges Bush, a eu, à un

⁹¹ James Farney et Jonathan Malloy, « Ideology and Discipline in the Conservative Party of Canada », *The Canadian Federal Election of 2011*, edited by Jon H. Pammett et Christopher Dornan, Toronto, Dundurn, 2011, p. 258.

⁹² Andrew Coyne, « Tories won't leave markets alone », *Edmonton Journal*, May 9, 2013, p. A23.

⁹³ Voir John Ibbitson, « A budget so Liberal, The Grits should sue », *The Globe and Mail*, Tuesday, March 20, 2007 p. A12; Gerry Nicholls, « They might as well join the Liberals », *The Globe and Mail*, Thursday, April 12, 2007, p. A13.

⁹⁴ James Farney et Jonathan Malloy, *op. cit.*, p. 257.

⁹⁵ Cité dans Alain Franchon et Daniel Vernet, *L'Amérique messianique*, *op. cit.*, p. 178.

moment de sa vie (dans la vingtaine) une illumination religieuse. La journaliste se fait fort de rappeler que certains groupes religieux défendant la famille aurait l'oreille du Parti conservateur. Ainsi, comme G. W. Bush, Harper aurait décidé de miser sur le vote des 3,5 millions d'évangéliques canadiens pour bâtir une coalition gagnante⁹⁶.

Or, cette relation se serait même accentuée lors de l'élection fédérale de 2008, les pratiquants (qu'ils soient protestants ou catholiques) ayant voté en plus grand nombre pour les conservateurs⁹⁷. 64% des pratiquants protestants (plutôt évangéliques) aurait voté conservateur un bond de 24% par rapport à la dernière élection⁹⁸. Il faut cependant se montrer prudent lorsque vient le moment d'analyser l'influence religieuse sur la droite canadienne. En effet, comme James Farney l'a bien montré dans son ouvrage sur les conservateurs sociaux au Canada et aux États-Unis, il faut plutôt parler d'un déclin de l'influence politique des conservateurs sociaux plutôt que de leur renouveau sur la scène politique. Plus précisément, si les conservateurs sociaux ont gagné en légitimité au sein de la droite politique canadienne, ils ne sont cependant pas parvenus à influencer les politiques en faveur de leur conception plus traditionnelle et religieuse qui est la leur⁹⁹. Aussi bien en ce qui concerne le débat sur les mariages de conjoints de même sexe que celui, jamais complètement fini, concernant l'avortement, les conservateurs sociaux n'ont pu gagner leur cause (contre les mariages de conjoints de même sexe et une loi balisant de manière plus restrictive l'avortement). Ainsi convient-il de ne pas exagérer cette influence religieuse dans la mesure où la configuration partisane n'est pas la même aux États-Unis et au Canada. Il est vrai que la droite canadienne semble aujourd'hui davantage portée à défendre la cause d'Israël, pour mentionner cet exemple. Ou encore que, et dans un sens américain, l'un des premiers actes entrepris par le gouvernement conservateur a été de transformer le processus de nomination des juges à la Cour suprême, le juge Marshall Rothstein ayant dû se soumettre à une séance publique, comme aux États-Unis, pour répondre aux questions des représentants des partis politiques.

Cependant, la droite canadienne qui est au pouvoir, et précisément parce qu'elle veut demeurer au pouvoir, n'a guère le choix de faire preuve d'une certaine modération et voire de prendre ses distances avec les États-Unis. Ainsi, paraît-il plutôt forcé de parler d'un véritable néoconservatisme à l'américaine, et ce, tant pour Stephen Harper que pour les intellectuels de Calgary. Le contexte étant différent au Canada, toute tentative par la droite de faire la jonction avec les groupes religieux est aussitôt dénoncée puisque, le religieux reste cantonné dans la sphère privée. Lorsqu'un parti politique flirte de trop près, comme les réformistes, avec les forces religieuses, il en paie le prix fort dans les urnes, le parti n'étant pas parvenu à dépasser l'Ouest).

Le conservatisme canadien-français : une famille distincte

L'examen de la question de la droite au Canada se doit de réserver une place spéciale au cas canadien-français, celle-ci représentant une branche distincte à l'intérieur de la grande famille de la droite canadienne. De la même façon que le conservatisme moderne est une

⁹⁶ Marci Macdonald, « Stephen Harper and the Theo-cons », *The Walrus*, octobre 2006, p. 49.

⁹⁷ Christopher Drew, « In Ottawa, faith makes a leap to the right, » *The Globe and Mail*, 25 septembre 2006, p. F6-F7.

⁹⁸ Marci Macdonald, « Stephen Harper and the Theo-cons », *The Walrus*, p. 50.

⁹⁹ James Farney, *Social Conservatives and Party Politics in Canada and the United States*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 133.

idéologie qui s'est forgée dans le creuset de la réaction la Révolution française, le conservatisme canadien-français s'est construit dans une réaction contre une évolution politique qui trouve son origine dans la Conquête. Cet événement s'est en quelque sorte imposé comme étant l'événement premier de la réflexion intellectuelle des conservateurs canadiens-français. Pour la génération des intellectuels d'avant les années 1960, c'est la Conquête et ses suites qui est l'événement qui structure la réflexion puisque c'est à partir de 1760 que la survivance commence et qu'il faut conserver ce qui fait l'originalité de la collectivité nationale. Essentiellement, le conservatisme nationaliste est en effet une idéologie qui se développe dans l'ombre de la Conquête. Comment penser la suite de l'histoire après la catastrophe de 1760 et, surtout, comment assurer la survie de la communauté nationale canadienne-française? Or, cette question se repose avec une criante actualité dans la première moitié du XX^e siècle, lorsque la société des années 1920 et 1930 se transforme, entraînant ainsi une lente mais inexorable transformation de la société (de la progression de l'urbanisme et de l'industrialisation¹⁰⁰ jusqu'à la transformation de l'équilibre du pouvoir entre l'Église et l'État. « Le Québec intellectuel entre dans le XX^e siècle avec la récurrente question de son destin fragile, confronté à l'Empire britannique, à l'expansionnisme étasunien, aux crises scolaires, à "l'esprit de parti" et à l'urbanisation. »¹⁰¹ C'est ainsi que les intellectuels des années 1920-1930 se retrouvaient plongés dans une logique de survivance, c'est-à-dire qu'il cherchait à conserver ce qui fait l'originalité de la collectivité nationale. Comme le souligne bien Yvan Lamonde, le « défi sera de formuler une "doctrine" capable de fonder un "action. " »¹⁰² Au Québec, c'est du côté du conservatisme d'inspiration catholique que la recherche s'est surtout faite.

Si certains intellectuels à l'instar d'Errol Bouchette avaient préconisé de s'emparer de l'industrie¹⁰³, d'autres penseurs catholiques croyaient, en s'inspirant notamment d'autres associés à la droite française catholique, que l'avenir dépendait surtout d'un sursaut intellectuel et spirituel plutôt qu'industriel. Dans le tumulte social, il fallait trouver une façon préserver la tradition canadienne-française qu'on croyait essentielle à la survie du peuple. Car l'heure était grave : le peuple qui, jusqu'ici était restée plutôt à l'abri, se retrouvait maintenant menacé, comme le soutenait l'intellectuel Edmond de Nevers qui, bien que pas spécialement conservateur avant son départ pour l'Europe – puisqu'il s'était auparavant attiré les foudres du clergé – a pris le temps lors de son séjour à Paris de rédiger trois ouvrages, dont *L'Avenir du peuple canadien-français* (1896) qui annonçait l'impérieux devoir d'une action française¹⁰⁴. Revenant sur l'idée que la conquête avait été une période de survivance qui a permis au peuple de survivre, il affirmait aussi qu'il s'agissait d'une période qui l'a empêché de mûrir¹⁰⁵. À tel point que le peuple s'était laissé aller à trop confortable quiétude, et c'est pourquoi les premiers signes de la déchéance se faisaient sentir: « C'est que, depuis un quart de siècle surtout, des symptômes de

¹⁰⁰ Kenneth McRoberts et Dale Postgate, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 49 et suivantes.

¹⁰¹ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)* volume I, Montréal, Fides, 2000, p. 493.

¹⁰² *Ibid.*, p. 493.

¹⁰³ Robert Lahaise, *La fin d'un Québec traditionnel, 1914-1939. I. Histoire. Du Canada à "Notre État français"*, Montréal, essai L'Hexagone, 1994, p. 62.

¹⁰⁴ Je cite la réédition de 1964.

¹⁰⁵ « Après la conquête par l'Angleterre nous sommes restés, tout un siècle, absolument isolés, sans aucun rapport avec la mère patrie, cherchant uniquement à nous faire une demeure à l'abri des orages. [...] C'est ainsi que nous sommes restés jeunes et que nous avons de la jeunesse, la vigueur, la sève, l'ardeur, qui nous permettront rapidement de gagner le temps perdu, quand nous aurons bien compris le devoir qui nous incombe de manifester en Amérique les vertus brillantes de l'âme française. »

Edmond de Nevers, *L'Avenir du peuple canadien-français*, Ottawa, Fides, 1964,

décadence se font sentir parmi nous. C'est que l'âme canadienne-française, sortie de longues périodes de luttes, n'a pas encore trouvé sa voie et qu'elle s'est laissé envahir par l'apathie et l'égoïsme. »¹⁰⁶ Ayant sombré dans l'individualisme tout en s'étant livré au « culte exclusif de Mammon », les Canadiens français se sont réfugiés dans un mol patriotisme et la nationalité « succombera par la tolérance, si nous ne nous hâtons pas d'ouvrir des champs nouveaux à l'activité de l'esprit, à l'ardeur des tempéraments. »¹⁰⁷ Ainsi, Edmond De Nevers était peut-être un des premiers ténors en ce début du XX^e siècle de l'indispensable sursaut intellectuel et spirituel qu'il faut initier pour résister aux sirènes de la décadence.

Les intellectuels groupés autour de l'Action française, du même nom que celle de Paris, vont entendre cet appel à la résistance conservatrice, comme Lionel Groulx qui déplorait, en 1918, que ce « livre de graves avertissements » n'a pas été entendu¹⁰⁸. En écho à Edmond de Nevers, Groulx affirmait lui aussi que les Canadiens français ne savaient plus ce qui les avait sauvés. Ce qui dominait les esprits au Canada français, ce n'est pas la solution fasciste avec son espoir de renouveau de l'homme et de la nature humaine, mais le retour à ce qui a fait le force du Canada français, c'est-à-dire la redécouverte de son passé et de son l'histoire. Le message groulxiste est que le passé se révèle la clé de voûte pour la survie des peuples. Invoquant Joseph de Maistre, parfois Montesquieu et l'idée que des peuples étaient tombés en deux générations faute d'avoir oublié le passé, Groulx misait en quelque sorte sur un retour à l'histoire pour refaire l'unité nationale. Cette droite baigne dans les références intellectuelles de la droite catholique qui parle de la fidélité aux ancêtres et qui défend la vie rurale comme étant la forme de vie la plus achevée. « Se peut-il [...] spectacle plus déconcertant que celui de notre petit peuple français faisant l'apparente gageure de survivre après s'être dépouillé des meilleurs moyens de la survivance. »¹⁰⁹ Il fallait donc retourner, selon Groulx, aux vérités du christianisme qui sont les « assises du monde, comme l'avait rappelé Joseph de Maistre¹¹⁰. Et si la question de l'influence du maurrasisme a donné lieu à de nombreux questionnements, il n'empêche que Groulx reprenait la dichotomie entre le « pays réel » et le « pays légal », car il voulait lui aussi réconcilier le système politique avec ce qu'il croyait être le véritable cœur ethnique du Canada français¹¹¹. Maurras a également été une lecture de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau qui dans sa prime jeunesse était fortement influencé par les auteurs de droite¹¹². Bref, les intellectuels conservateurs canadiens-français puisaient plus ou moins librement dans le stock d'auteurs de la droite française y trouvant des cautions intellectuelles et des idées qu'ils pouvaient appliquer à la situation du Canada français. Ce n'est pas dire qu'il y avait seulement des auteurs français, mais elles étaient plutôt dominantes. Ces références intellectuelles à la droite française ne se retrouvent pas dans l'univers canadien-anglais. Quoi qu'il en soit, le conservatisme intellectuel va durer jusqu'à la fin des années 1950 avant de commencer à s'estomper.

À partir des années 1960, la droite intellectuelle québécoise entre en hibernation, sans disparaître totalement, et dans les années 1970, on voit alors quelques formations politiques, dont le Ralliement créditiste, tenter de raviver cette tradition conservatrice. Toutefois, la réaction ne se faisait plus tant contre la Conquête que dans une réaction contre la Révolution tranquille (1960-

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 16.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 17.

¹⁰⁸ Lionel Groulx, « Notre histoire », *L'Action française*, 2^{ième} année, no 8, août 1918, p. 339.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 338.

¹¹⁰ Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Québec, Septentrion, 2003, p. 62.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 121-122.

¹¹² Voir la biographie de Max et Monique Nemni. *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 2 — Les années de jeunesse, 1919-1944*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 2006.

1970). Cette critique des effets délétères des transformations politiques sur la société québécoise s'est en effet retrouvée au sein du Ralliement créditiste qui, au début des années 1970, reprenait des éléments de la critique conservatrice des années 1930 pour déplorer l'orientation de la société québécoise de l'époque¹¹³.

C'est surtout le parti de l'Action démocratique du Québec (aujourd'hui disparu depuis qu'il a été absorbé par la Coalition Avenir Québec) qui se montrait franchement de droite, notamment avec leur critique du modèle québécois que le parti a beaucoup critiqué. En effet, l'ADQ s'opposait à ce modèle où la gouverne politique, par l'entremise des grandes sociétés d'État, joue un rôle de chef de file dans le développement économique. Il s'agissait d'une constante dans le discours adéquiste, soit cette idée que le « modèle québécois » qui s'est imposé depuis la Révolution tranquille se révélait désuet, inadéquat et inefficace¹¹⁴. Le chef de l'ADQ affirmait qu'il fallait passer à un autre modèle de développement économique pour le Québec, ce qui passe par une sévère critique de la Révolution tranquille. À cet égard, l'ADQ se situait hors du consensus québécois de centre-gauche pour s'inscrire dans le conservatisme néolibéral avec des politiques similaires à celles avancées par les néolibéraux à partir des années 1980 sur la scène politique anglo-saxonne. Par ailleurs, des éléments du programme politique adéquiste relevaient également de la sphère du conservatisme le plus classique, comme cela était le cas pour la défense de la famille qui, couplée à une position de fermeté en matière de justice, relève du fonds de commerce des partis politiques conservateurs. Quoi qu'il en soit, l'ADQ représentait le parti politique qui montrait le plus d'affinités avec les partis politiques de la droite anglo-américaine.

Cela dit, une différence importante, parmi d'autres, qui existe entre le conservatisme canadien-français et la droite québécoise d'aujourd'hui concerne la place du capitalisme et de l'argent. Alors que les conservateurs canadien-français s'inquiétaient du culte voué à Mammon, ceux d'aujourd'hui, tout particulièrement de la tendance néolibérale, croient que le principal problème du Québec vient de cette crainte des principes fondamentaux de la libre-entreprise. C'est pourquoi la récente vague d'auteurs de droite au Québec (Mathieu Bock-Côté, Éric Bédard, Éric Duhaime ou Jacques Brassard pour ne nommer que les plus connus) ne sont nullement anticapitalistes malgré les différences qui existent entre eux¹¹⁵. Par ailleurs, ce qui les réunit, c'est que de la même façon que des intellectuels de la droite américaine ont réagi contre le New Deal, comme on l'a dit plus haut, on voit des intellectuels québécois s'inquiéter des effets néfastes engendrés par la Révolution tranquille. En ce sens, il existe une continuité entre les conservateurs canadiens-français d'hier et la droite d'aujourd'hui.

Conclusion

Dans un court texte publié au milieu des années 2000 et qui examinait le Canada et les États-Unis, le politologue Louis Balthazar avançait que « les Américains sont moins conservateurs qu'on le croit généralement » alors que les Canadiens, Québec y compris, sont probablement « moins anti-américains qu'on le laisse entendre » et, surtout, « plus conservateurs

¹¹³ Frédéric Boily, *Le conservatisme au Québec. Retour sur une tradition oubliée*, Québec, PUL, 2010, p. 102-108.

¹¹⁴ Mario Dumont, *Avoir le courage de ses convictions. 18 ans d'engagement pour le Québec*, Lavaltrie, Éditions Les Sociétaires, 2005, p. 15.

¹¹⁵ Frédéric Boily, *Le conservatisme au Québec, op. cit.*

que ce que révèlent les sondages. »¹¹⁶ Sans pouvoir se prononcer catégoriquement sur la première partie de l'affirmation, nous pouvons cependant dire que la seconde partie, selon laquelle le Canada est plus conservateur qu'il n'y paraît, semble approprié au regard de l'examen fait ici. En effet, si la droite canadienne s'est d'abord historiquement construite, comme nous l'avons vu, dans une relation de méfiance, voire d'un certain antagonisme avec les États-Unis, elle s'est par la suite américanisée en reprenant des éléments critiques issus de l'univers de la droite américaine. Ainsi, nous avons vu que les auteurs qui ont influencé la droite américaine ont aussi inspiré certains courants de la droite canadienne avec cependant une particularité quant au Québec qui, en raison d'une proximité intellectuelle plus grande avec la France – la droite catholique – présente un visage particulier au Canada.

Une dimension commune aux membres de la grande famille de droite, c'est qu'elle se présente sous la forme d'une réaction politique contre une évolution politique et une implication de l'État jugée trop importante, intrusive et néfaste pour la société. À cet égard, un penseur comme Friedrich Hayek qui a été marquant aux États-Unis a aussi influencé les conservateurs canadiens, surtout ceux de l'ouest canadien, dont la proximité idéologique avec la droite américaine est plus grande qu'ailleurs au pays à tel point qu'elle présente aussi un visage particulier. Cette réaction reste modérée ou centriste au Canada et c'est pourquoi la droite canadienne ne présente pas ce côté plus extrémiste présent au sein du Tea Party par exemple et qui montre ce visage de la droite républicaine américaine la plus ouvertement anti-étatiste, plutôt absent de la sphère politique canadienne.

¹¹⁶ Louis Balthazar, « Vers une incompréhension mutuelle nord-américaine. Le Canada est-il devenu plus européen qu'américain? », *Le conservatisme américain. Un mouvement qui a transformé les États-Unis*, op. cit., p. 130.